

# **ACCUEIL DE LOISIRS SUR DUERNE** **DU 18 AU 22 JUILLET 2022**



**« VIENS JOUER AVEC MOI »**

Pour les enfants de 4 ans révolus (au 1<sup>er</sup> jour du centre)  
à 12 ans maximum



Amplitude horaire : accueil de 7h30 à 9h00  
départ entre 17h00 et 18h00

Lieu : école de Duerne

Repas : Les repas (Restaurant Le Plaisir des Gourmands à Duerne) et goûters sont fournis

**!/ \** Penser chaque jour aux baskets, casquette et gourde.

Cette semaine d'animations sur Duerne est organisée conjointement avec des bénévoles et le Centre Socioculturel Archipel.

# Programme Viens jouer avec moi

**Lundi 18 juillet** : viens découvrir les activités de la semaine lors d'une chasse aux trésors et décorer ta casquette !



**Mardi 19 juillet** : Les jeux gonflables avec château gonflable et sumo



**Mercredi 20 juillet** : Les jeux dans les bois (pique nique à midi) – avec S'ORTIE



**Jeudi 21 juillet** : Les jeux en bois



**Vendredi 22 juillet** : Les jeux géants (cluedo et jeu de l'oie)



**Pour terminer la semaine au centre de loisirs vous êtes attendus le vendredi à 17h pour un pot et une présentation des réalisations.**

Possibilité de modifier les animations en fonction de la météo, du nombre d'inscrits et des contraintes sanitaires mises en place sur l'été.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions ne seront validées qu'avec un dossier **COMPLET**.

Le dossier d'inscription est soit :

- à télécharger sur le site: <https://www.centresocial-archipel.fr/>
- à télécharger sur le site de la mairie [www.duerne.fr](http://www.duerne.fr)

**Une permanence d'inscription se fera le vendredi 20 mai de 17h00 à 18h30 à l'ancienne école.**

En cas d'indisponibilité ce jour-là, une autre permanence aura lieu le mercredi 8 juin au Centre socioculturel Archipel de Saint-Symphorien-sur-Coise (57 rue des tanneries) de 10h à 18h.

Documents à fournir :

- un justificatif de quotient familial Caf (attestation caf, avis d'imposition, Régime MSA justificatif de déclaration)
- la fiche sanitaire valable du 7 juillet au 5 août (une par enfant, en annexe),
- la photocopie du carnet de vaccination,
- une attestation de responsabilité civile et individuelle d'accident **EXTRASCOLAIRE** (à faire préciser par votre assurance),
- le règlement intérieur des accueils de loisirs signé (dernière page signée uniquement)
- le règlement par chèque à l'ordre du centre socioculturel Archipel
- la fiche administrative avec les jours d'inscription (non obligatoire mais conseillée)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la directrice des accueils de loisirs : Emilie DALL

mail : enfance@centresocial-archipel.fr

téléphone du centre social : 04.78.48.46.14

portable : 06.75.69.42.51

## GRILLE TARIFAIRE

QUOTIENT FAMILIAL CAF / MSA réel	0 à 250	251 à 500	501 à 750	751 à 1100	1101 et +
<b>JOURNEE</b>					
1 enfant	12	14	16	18	20
2 enfants	22	26	30	34	38
3 enfants	30	36	42	48	54
<b>FORFAIT 5 JOURS</b>					
1 enfant	57	67	77	87	97
2 enfants	107	127	147	167	187
3 enfants	147	177	207	237	267

\* pour profiter du tarif 2 ou 3 enfants, il faut que les enfants soient inscrits sur la même journée d'activités

\*\* Le tarif à la semaine ne s'applique que si un seul et même enfant vient tout au long de la même semaine.

### IMPORTANT- A RAJOUTER :

-Une cotisation d'1euro par enfant sera demandée pour l'année scolaire en cours pour la participation aux accueils de loisirs (CAF : amplitude horaire)

-Adhésion de 4 euros au Centre Socioculturel Archipel pour le premier enfant inscrit puis 1 euro pour les suivants.

Les bénévoles des villages de Coise, Grezieu le Marché, Larajasse, Pomeys et Meys organisent également des accueils de loisirs en collaboration avec le centre socioculturel Archipel, pendant les vacances d'été :

**Du 8 au 15 juillet :** Pomeys : Médiévales et Coise : Une vie de Château

**Du 18 au 22 juillet :** Duerne: Viens jouer avec moi et Grézieu le Marché : Sensations fortes.

**Du 25 au 29 juillet :** Meys : Le sport dans tous ses états et Larajasse: Les arts audiovisuels

**Du 01 au 05 août :** Larajasse: Les p'tits cuistos.